

Il était indulgent, ce chevalier de La Hoguette, ou, du moins, poli et courtois, avec un ami personnellement affecté par ce lugubre événement.

Le dessein qui devait nous livrer à l'Espagne, était non-seulement mal combiné, *mal digéré* ; mais il était anti-français, lâche et déshonorant.

Voici le commentaire qui accompagne ce passage :

« Il est question du supplice de Cinq-Mars et de Thou, qui avait eu lieu le 12 septembre. Déjà le 18 octobre, La Hoguette avait adressé ses compliments de condoléances à Dupuy, au sujet des malheurs de la présidente de Pontac. Rappelons que cette sœur dévouée se rendit à Lyon pour essayer de sauver l'imprudent ami de Cinq-Mars, et que F.-A. de Thou écrivit, de sa prison, le 12 septembre, à son cousin Pierre Dupuy :

« Monsieur de Pontac est icy, que je plains extresme-
ment. » Ce même Pierre Dupuy à qui La Hoguette s'adresse, parle ainsi, dans son *Mémoire*, des démarches de M^{me} De Pontac : « M. l'évesque de Toulon (Jacques-Daniel de Marly) qui estoit lors à Paris, alla en poste à Lion où il trouva Madame la présidente de Pontac, sœur dudict sieur de Thou, qui a travaillé en ceste affaire avec toute l'adresse qui se peut imaginer, vit plusieurs fois les commissaires, parla à eux avec tant de respect, d'éloquence et de douleur qu'elle les esmeut tous à compassion. » *Mémoire pour justifier M. F.-A. de Thou*, à la suite de la traduction de l'*Histoire de J.-A. de Thou*, tome XV, in-4°, 1734, page 24.

« Voir aussi le travail magistral de M. Avenel : *Le dernier épisode de la vie du cardinal de Richelieu, Louis XIII*,